

Critères de sélection des élèves pour l'entrée en Section Européenne Allemand et Espagnol en classe de 2nde

(validés par le Conseil d'Administration du 31/01/2023).

Section Européenne demandée : ☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Espagnol

NOM : Prénom : Etablissement d'origine :

Evaluation réalisée à partir des bulletins de 3^{ème}.

Critère n°1 : Niveau de langue (anglais / allemand / espagnol) /7 pts.

- Moyenne de 3^{ème} supérieure ou égale à 13/20 (une moyenne inférieure mettrait l'élève en difficulté si l'on tient compte des exigences de la classe de seconde et des différences pédagogiques qui peuvent exister entre collège et lycée, notamment en ce qui concerne l'autonomie et l'apprentissage des connaissances)
 - De 13 à 15 / 20, l'élève obtiendra 2 pts.
 - De 16 à 17 / 20, l'élève obtiendra 4 pts.
 - De 18 à 20 / 20, l'élève obtiendra 7 pts.
- Il conviendra de porter une attention particulière aux composantes de la moyenne, si indiquées (écrit / oral / production / compréhension / verbes irréguliers ou interrogations de vocabulaire)

Critère n°2 : Investissement à l'oral /6 pts.

- Il conviendra de regarder d'abord les appréciations concernant les langues demandées (anglais, allemand, espagnol), puis l'histoire-géographie et enfin, les autres matières, de manière générale.
- La participation à l'oral doit être régulière, spontanée, non forcée. (la Section Européenne est basée en grande partie sur les compétences orales, de communication et compréhension)
 - 1 pt. si les professeurs signalent une absence de participation, toutes matières confondues.
 - 3 pts. si elle est irrégulière et / ou forcée
 - 4 pts. si elle est mentionnée régulièrement
 - 6 pts. si l'élève fait preuve d'autonomie, d'aisance et de spontanéité

Critère n°3 : Comportement et sérieux toutes matières confondues /3 pts.

- Notre travail est souvent basé sur des projets et autres travaux de groupe, les bulletins des élèves ne doivent donc pas comporter de remarques concernant un manque d'investissement, de participation ou bien signalant que l'élève est perturbateur.
- De même, il est important que les travaux soient rendus, que l'élève ne cible pas ses absences (cf. devoirs).
 - Le « curseur » part à 3 pts. Chaque remarque négative dans une des matières fera perdre 0,5 ou 1 pt.

Critère n°4 : Intérêt / motivation / ouverture d'esprit /4 pts.

- Il conviendra de regarder les moyennes et appréciations en histoire-géographie et EMC qui nous semblent un bon indicateur pour ce critère.
 - Niveau supérieur ou égal à 13/20 exigé.
 - De 13 à 16 / 20, l'élève obtiendra 2 pts.
 - De 17 à 20 / 20, l'élève obtiendra 4 pts.

Classement et résultat après délibération de la Commission de sélection : /25

- ☐ Candidature retenue
☐ Candidature non retenue

Commission de sélection réunie le :

Signature du Président de la Commission :